

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

Le Soir d'Algérie a bien fait de publier un dossier sur l'inquisition. Le lecteur s'aperçoit que les interdits multiples promis par la force des milices début 1990/91 puis par celle de la terreur sont en train de se réaliser en douceur, par touches successives, de façon indolore si j'ose dire, après le choc frontal de l'interdiction de l'importation d'alcool par un amendement de l'APN. Cette interdiction, reportée pour cause de négociations d'entrée dans l'OMC, se réalise par la fermeture des bars sous la pression d'une opinion publique «choquée» par la présence d'un tel commerce. Il y a quelques mois, dans le quartier de Hussein-Dey, à Alger, un groupe surexcités de voisins ont voulu mettre le feu à un bar. Les clients ont dû se barricader pour ne pas subir les agressions programmées par des citoyens connus pour leurs engagements intégristes. La police est intervenue pour faire cesser la menace mais personne ne s'était demandé pourquoi des citoyens, au nom de leurs convictions, arrivaient à annuler, de fait, des décisions de l'Etat d'autoriser telle ou telle activité. Et, surtout, personne ne se demandait pourquoi l'Etat cédait de son autorité et de ses prérogatives. La morale ne peut pas remplacer le droit ou alors ce serait la voie ouverte à toutes les dérives. Le droit régleme juste les rapports entre des citoyens qui n'ont pas forcément les mêmes opinions ni les mêmes règles de conduite, qu'on les appelle morale ou non. Cette remise en cause de l'Etat et du droit s'est infiltrée dans les rouages de l'Etat lui-même, et des fonctionnaires réalisent les buts de groupes de pression en usant des postes et des fonctions que l'Etat leur a octroyés. L'Etat miné de l'intérieur ? Certainement à propos de cette question d'alcool. Il autorise d'un côté la production de bière ou de vin mais interdit sa consommation. La contradiction est flagrante. La marche insidieuse d'une fraction de la population dans le contrôle de l'Etat est rampante mais apparemment implacable. Il est bien sûr encore temps de poser le problème et de mettre le hola à cette tendance des fonctionnaires d'agir selon leurs croyances personnelles et non selon la loi. Car, aujourd'hui, c'est l'alcool et demain, ce sera quoi ?

M. B.

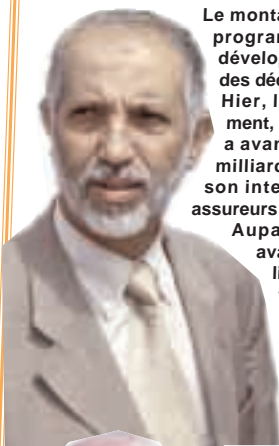
periscope2008@yahoo.fr

Le Soir d'Algérie - Mardi 27 mai 2008 - Page 2

ATTRIBUTION GELÉE

Le ministre des Affaires religieuses aurait reçu une instruction de geler l'attribution des logements situés au sein du complexe wakf de Birkhadem.

Cette mesure aurait soulevé l'ire de certains responsables du département de Bouabdallah Ghoulamallah qui auraient des vues sur ces logements.

**Qui dit mieux ?**

Le montant précis et exact du programme quinquennal de développement varie au gré des déclarations officielles. Hier, le chef du gouvernement, Abdelaziz Belkhadem, a avancé un chiffre de 150 milliards de dollars, lors de son intervention devant les assureurs africains.

Auparavant, le chiffre avancé était de 144 milliards de dollars, voire 180 milliards de dollars ! Profusion de chiffres différents qui cachent des intentions inavouées ou inavouables ?

Rappel à l'ordre

Abdelmadjid Sidi-Saïd a tenu, dimanche dernier, une réunion extraordinaire avec l'ensemble des secrétaires généraux de fédération. Le patron de la Centrale syndicale aurait rappelé à l'ordre ceux parmi les SG qui ont signé des communiqués en son nom, annoncent des sources sûres.

Sidi-Saïd, qui s'est rendu hier en Suisse, prévoit de convoquer la première session de la Commission exécutive nationale dès son retour.

**Racket au 1^{er}-Mai**

Face à l'indifférence des autorités, qui laissent faire de véritables voyous qui se décrètent «gardiens de parking» et rackettent les automobilistes, en quête de place de stationnement, au grand jour, ces racketteurs sont passés à un palier supérieur.

Ainsi, du côté du boulevard Aïssat-Idir ou de la rue Mohamed-Mada, au cœur de la capitale, il n'est plus possible de s'en sortir avec une pièce de 50 DA, voire plus. Les jeunes racketteurs exigent, en effet, que les automobilistes s'engagent à ne pas stationner plus d'une heure sinon...

**LA CHASSE AUX CHRÉTIENS EN ALGERIE...**